

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

PROTECTION DE LA NATURE

Hêtre vit vent agit pour éviter les projets et pratiques destructeurs de biodiversité et générateurs de pollutions (du zéro déchet à la sobriété énergétique en passant par l'opposition à l'élimination de boisements, les axes de travail sont variés).

La restauration d'habitats fait également partie des actions de l'association.



Photo: Josette Magra



Photo: Josette Magra

CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ

L'association participe aux événements assurant la diffusion de connaissances sur l'écologie.

Elle organise des sorties nature, sur le terrain, pour permettre la découverte des habitats et des espèces y vivant.

Par le biais du développement des savoirs auprès du grand public, elle sensibilise la population aux pratiques vertueuses.

En s'impliquant dans le suivi de certaines espèces, elle veille à en assurer la pérennité.



Photo: Julien Da Ros

PROMOTION DU CADRE DE VIE

Notre belle région, riche d'un patrimoine naturel et historique remarquable, mérite d'être reconnue à sa juste valeur.

A cette fin, l'association s'implique dans l'organisation d'événements montrant l'ampleur du potentiel de notre territoire en matière d'activités nature.



**PROJETS
D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES
&
PROJETS
IMPACTANT LA
BIODIVERSITÉ**

1

Suivi des projets du territoire

Enquête publique -
Projet PV d'Eblange :
avis défavorable

Implantation société
Ecovégétal à
Bouzonville :
modification du projet

2

Suivi de l'élaboration
des zones
d'accélération des EnR
Participation à la
concertation

3

Soutien à la démarche
de collectifs et
associations

DÉCHETS

Mise à disposition du “Hêtre kit”
(3 prêts)



Protection de la nature
Thème #3

AVIFAUNE

SUIVIS

Milan royal



&

Cigognes



NICHOIRS À MÉSANGES

Bilan de l'occupation
&
Nettoyage

ARBRES

LABELLISATION DES ARBRES REMARQUABLES

Réponse positive de
l'association A.R.B.R.E.S pour
l'Orme de Bettange



DIFFUSION DE PISTES POUR LA PROTECTION DES ARBRES

AGIR #1 Propriétaires	AGIR #2 Elus	AGIR #3 Particuliers non propriétaires
Actes notariés CLAUDE DANS L'ACTE DE VENTE Protéger ses arbres après la vente de sa propriété Garantir la conservation des arbres par le futur propriétaire. A défaut de clause, une simple mention dans l'acte de vente reconnaît la présence des arbres et constitue un engagement moral de préservation. Protéger ses arbres dans le cadre d'une succession (décès ou vente) Interdit l'abatage durant 99 ans, y compris en cas de transmission. Le respect de cette clause est vérifié par un co-contractant. TESTAMENT Protéger ses arbres après son décès Garantir la conservation des arbres par le successeur seul problème de sécurité démontré par une expertise. Le respect de cette clause est vérifié par un exécuteur testamentaire. Protéger ses arbres après son décès	Législation Légifrance UTILISER L'ARTICLE L350-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT Interdisant la destruction des alignements d'arbres sur terrain public ou privé, bordant une voie publique pour dissuader et punir les atteintes CLASSER AU SEIN DU PLU(I) les arbres et boisements d'intérêt paysager, écologique ou patrimonial en tant qu'EDC (Espace Dotsé Classé) ou élément de paysage Délibération Trois volets • A titre symbolique : ADOPTER LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'ARBRE • Pour améliorer la législation : SOUTENIR LES PROPOSITIONS DE L'ASSOCIATION A.R.B.R.E.S ET DU CAUE77 • Pour éviter les atteintes aux arbres communaux et en cas d'atteinte, disposer d'un outil d'estimation des dégâts permettant d'établir une contrevention : UTILISER LE BARÈME DE L'ARBRE Exemple de délibération	Diffusion COMMUNIQUER LES INFORMATIONS (brochure, liens, coordonnées) à toute personne susceptible d'être intéressée INFORMER VOTRE MUNICIPALITÉ de l'existence de la déclaration des droits de l'arbre, de la démarche d'amélioration de la législation menée par l'association A.R.B.R.E.S et le CAUE77 et de l'outil "Barème de l'arbre" INVITER VOS ÉLUS À DÉLIBÉRER en leur fournissant les documents de référence et une délibération modèle
TRANSMISSION EN FAVEUR D'UNE ASSOCIATION des arbres par l'association légataire Protéger ses arbres en limite de propriété y compris après vente de l'une ou l'autre propriété Élagage en s'appliquant aux propriétaires	Acte notarié : l'ORE Une collectivité locale, comme tout propriétaire terrain, peut établir une Obligation Réelle Environnementale (ORE) sur les terrains dont elle est propriétaire. OBLIGATION RÉELLE ENVIRONNEMENTALE	Mobilisation SIGNALER LES ATTEINTES (POTENTIELLES OU EFFECTIVES) sur les arbres à votre commune sur les alignements d'arbres à la préfecture RÉALISER UN RECOURS au Tribunal Administratif en cas d'abattage prévisionnel ou réalisé d'arbre(s) d'alignement

Dépliant élaboré
avec M. Hartenstein



LA VOIX DE L'ARBRE
Association éco-attentive

RESTAURATION D'ESPACES DE BIODIVERSITE



SEMIS D'UNE PRAIRIE FLEURIE
A Hestroff

PLANTATION,
SEMIS
& REGENERATION
SPONTANEE
D'UNE HAIE

A Ebersviller

HAIES



Événement gratuit
Places limitées

SORTIE NATURE

Animée par des spécialistes de la forêt

A la découverte DE L'ÉCOSYSTÈME FORESTIER

Connaissance de la nature &
promotion du cadre de vie

SORTIE



STAND

Journée de l'arbre et du
terroir à Ebersviller



LES JEUDIDOKU

Histoire de se creuser la tête

Histoire de faire un brin de causette

Histoire de remettre l' « humain » aux manettes

Nos associations proposent de découvrir un jeudi soir tous les 2 mois des histoires d'hommes, de femmes et de nature en format documentaire pour apprendre, échanger et passer un bon moment ensemble en toute convivialité.

Programme 2024

Jeudi 18 avril - 20h

En quête de sens

Réalisé par N. Coste et M. De la Ménardière.
Le road trip initiatique de deux amis d'enfance qui ont décidé de tout quitter pour questionner la marche du monde.

Jeudi 16 juin - 20h

L'ortie fée de la résistance

Réalisé par P. Bertrand.
L'ortie, symbole de luttes aussi variées que celles contre le tout industriel, la marchandisation à outrance, l'uniformisation des modes de penser.

Jeudi 29 août - 20h

Flots de vie et Les nouveaux castors.

2 films de 30mn de La salamandre, le premier réalisé par V.Mermod-Gasser/P.Wegmüller et le second par Vincent Chabloz.

Jeudi 24 octobre - 20h

Une vie de grand rhinolophe

On suit une chauve souris. Réalisé par Tanguy Stoecklé. Grand prix Lirou d'or du festival animalier de Ménigoute en 2014.

Jeudi 12 décembre - Cette séance sera suivie d'un toast de Noël participatif.

Soirée privée, gratuite, uniquement **réservée** aux adhérents des associations partenaires mentionnées ci-dessous.

Sur **inscription** auprès de permacultureetcie@gmail.com

Les séances se tiendront à Piblange-Village. Le lieu pourra être modifié suivant le nombre d'inscrits. Les inscrits seront prévenus par mail.

Un petit aprèsdoc liquide et gourmand sera servi à chaque séance.

PROJECTIONS DOCUMENTAIRES



LA PIE BLANCHE

Association Ecologique et
Permacultur'Ailes du Pays de
Piblange





RANDO VTT



MARCHE NATURE



Comité des Fêtes de



LA PIE BLANCHE
Association Ecologique et
Permacultur' Ailes du Pays de
Piblangue



CONCOURS DE L'ARBRE DE L'ANNÉE 2024

**L'AUBEPINE
D'ABONCOURT**



Hêtre du canyon



**VISITE DE L'ASSOCIATION
A.R.B.R.E.S (reportée)**